

deux nouveaux platanes pour remplacer les bicentennaires de la place du Port

Tronc creux ou intérieur fortement dégradé, les deux platanes de la place du Port devront être abattus puis remplacés prochainement. Les travaux auront lieu durant la semaine du 20 au 24 janvier 2014, et tout sera entrepris pour minimiser au maximum les nuisances du chantier d'abattage sur le trafic. Une séance d'information aura lieu pour les commerçants et les habitants du quartier le 14 janvier prochain (16h30 devant les arbres pour le grand public).

Présents depuis le début du XIX^e siècle, les deux platanes situés à la place du Port – au milieu du passage clouté qui sépare le château d'Ouchy et le Vieil Ouchy - sont des témoins de l'histoire du lieu. Marqués par le poids des ans et les assauts de l'urbanisation, ils ont perdu de leur superbe et de leur vigueur au cours du temps.

Depuis plusieurs années, tout a été entrepris pour retarder l'inéluctable par les moyens de tailles visant à réduire le volume des couronnes diminuant ainsi l'exposition de ces arbres aux contraintes et sollicitations dues à la neige et au vent. Malgré cette attention particulière, le service des parcs et domaines doit aujourd'hui se résoudre à procéder à l'abattage des deux platanes. Leur état sanitaire s'est en effet fortement dégradé et l'état des branches et des troncs ne permet plus de les conserver dans ce lieu passant et fortement exposé au trafic automobile.

L'arbre situé à l'est présente un tronc complètement creux et la paroi de bois sain est extrêmement réduite. Pour ce qui est du sujet situé à l'ouest, tout l'intérieur est fortement dégradé (voir photos en lien). Le service des parcs et domaines s'est récemment doté d'un tomographe, ce qui lui a permis d'analyser avec précision la situation des deux bicentennaires au moyen de scans transversaux (voir photo). Celle-ci révèle un état préoccupant qui n'accorde plus à l'arbre une stabilité suffisante. Par ailleurs, le branchage est fortement altéré et le système racinaire n'offre pas assez de garantie quant à l'ancrage de ces arbres.

L'abattage sera effectué entre le 20 et le 24 janvier, selon les conditions météorologiques. Le trafic sera géré de façon alternée et ponctuellement dévié via les avenues de l'Elysée et du Denantou, ceci afin de pouvoir effectuer les travaux en toute sécurité. Deux nouveaux platanes seront plantés au même endroit ce printemps, pour conserver à ce lieu son aspect et son charme originels.

Afin d'expliquer cette démarche et les raisons qui contraignent la Ville à procéder à un abattage, une séance d'information est prévue pour les commerçants et les habitants du quartier mardi 14 janvier prochain (16h30, devant les arbres, pour le grand public).

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Michaël Rosselet, responsable des parcs de la Ville de Lausanne, 021 315 57 61 - 079 250 81 84.

Photos et coupe tomographique à disposition sur www.lausanne.ch/actualites

Lausanne, le 10 janvier 2014



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch